



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E94058

VALABLE JUSQU'AU 16/06/2024

ÉDITÉ LE 17/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/08/1993

Forme juridique : SAS

Capital : 19 200

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 392 049 953 R.C.S.

Siret : 392 049 953 00038

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 80 09412

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD AM NP2810220007864

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD AM NP2810220007864

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/12/2022

Raison sociale : ALTECI ENERGIE

21 COURS JACQUES OFFENBACH
26000 VALENCE

Téléphone : 04 75 57 02 49

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@altec.fr

Responsabilité légale :

ASTIC LAURENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax :

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	08/03/2023
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	06/12/2022
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m² Mention RGE	03/02/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	06/12/2022
o Poêle ou insert bois	06/12/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.